

# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE EAU 2024

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ENTRE JUINE ET RENARDE



# SOMMAIRE

<b>1. Caractéristique technique du service</b>	<b>4</b>
1.1. Présentation du territoire desservi	4
1.2. Organisation du service	5
1.3. Mode de gestion du service	5
1.4. Estimation de la population desservie	5
1.5. Nombre d'abonnés	5
1.6. Eaux brutes	7
1.6.1. Prélèvement sur les ressources en eau	7
1.6.2. Achats d'eaux brutes	7
1.7. Eaux traitées	8
1.7.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2024	8
1.7.2. Production	8
1.7.3. Achats d'eaux traitées	8
1.7.4. Volumes vendus au cours de l'exercice	9
1.7.5. Autres volumes	9
1.7.6. Volume consommé autorisé	9
1.8. Linéaire de réseau de desserte	10
<b>2. Tarification de l'eau et recettes du service</b>	<b>11</b>
2.1. Modalités de tarification	11
2.2. Factures d'assainissement type	12
2.3. Recettes	13

<b>3. Indicateurs de performance</b>	<b>14</b>
3.1. Qualité de l'eau	14
3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	15
3.3. Indicateurs de performance du réseau	18
3.3.1. Rendement du réseau de distribution	18
3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés	18
3.3.3. Indice linéaire de pertes en réseau	19
3.3.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	19
3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau	19
<b>4. Financement des investissements</b>	<b>20</b>
4.1. Branchements en plomb	20
4.2. Montants financiers	20
4.3. État de la dette du service	20
4.4. Amortissements	21
4.5. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service et les performances environnementales du service	21
4.6. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	21
<b>5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau</b>	<b>22</b>
5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité	22
5.2. Opérations de coopération décentralisée	22
<b>6. Tableau récapitulatif des indicateurs</b>	<b>23</b>

# 1. CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE DU SERVICE

## 1.1. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI

La Communauté de communes Entre Juine et Renarde assure la production, l'alimentation et la distribution en eau potable sur 13 communes de son périmètre.

- Auvers-Saint-Georges
- Boissy-le-Cutté
- Bouray-sur-Juine
- Chamarande
- Chauffour-lès-Étréchy
- Étréchy
- Janville-sur-Juine
- Lardy
- Mauchamps
- Souzy-la-Briche
- Torfou
- Villeconin
- Villeneuve-sur-Auvers

Existence d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) :

- Oui
- Non

Existence d'un Schéma de Distribution :

- Oui, date d'approbation :
- Non
- En cours

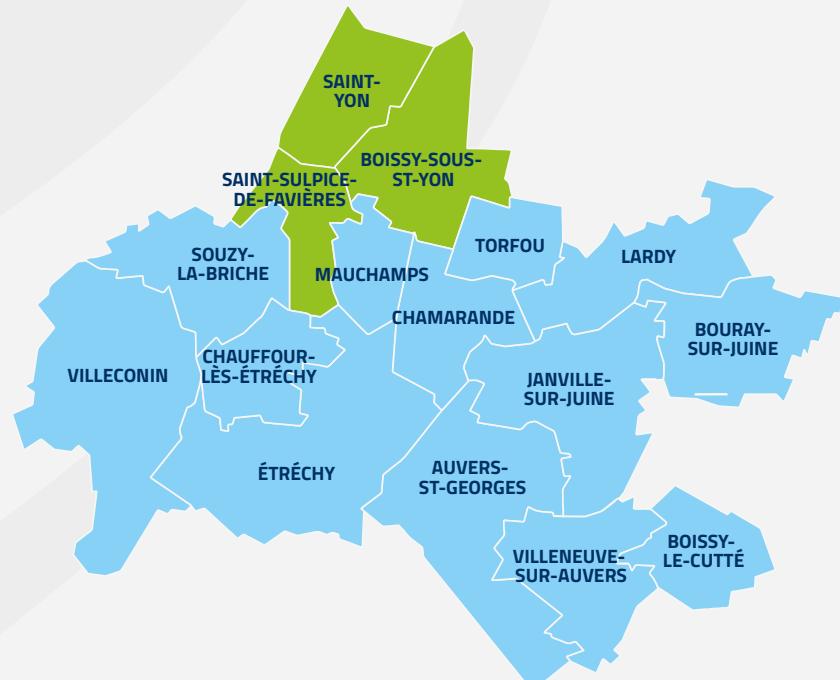
Existence d'un règlement de service :

- Oui, date d'approbation :
- Non

Existence d'un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable :

- Oui, date d'approbation :
- Non
- En cours

Exercice de la compétence eau potable sur le territoire de la Communauté de communes Entre Juine et Renarde





## 1.2. ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de l'Eau et de l'Assainissement est rattaché à la Direction des Services Techniques et compte 3 agents.

L'accueil du public du Service Eau se trouve au 2 rue des Hêtres Pourpres 91580 Étréchy.

## 1.3. MODE DE GESTION DU SERVICE

Le service est exploité comme suit :

L'exploitation du service est confiée aux délégataires SUEZ ou VEOLIA :

- SUEZ assure la gestion du service sur la commune de :
  - Boissy-le-Cutté
  - Étréchy
- VEOLIA assure la gestion du service sur les communes de :
  - Auvers-saint-Georges
  - Bouray-sur-Juine
  - Chamarande
  - Chauffour-lès-Étréchy
  - Janville-sur-Juine
  - Lardy
  - Mauchamps
  - Souzy-la-Briche
  - Torfou
  - Villeconin
  - Villeneuve-sur-Auvers

L'investissement du service est assuré par la Communauté de communes Entre Juine et Renarde sur l'ensemble des communes.

## 1.4. ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne, y compris les résidents saisonniers, domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert 23 133 habitants au 31/12/2024 (22 993 habitants au 31/12/2023).

## 1.5. NOMBRE D'ABONNÉS

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L.213-10-3 du Code de l'Environnement.

Le service public d'eau potable dessert 9 271 abonnés au 31/12/2024 (9 134 abonnés au 31/12/2023).

La répartition des abonnés par secteur est la suivante :

Secteur	Nombre total d'abonnés au 31/12/2021	Nombre total d'abonnés au 31/12/2022	Nombre total d'abonnés au 31/12/2023	Nombre total d'abonnés au 31/12/2024	Variation en %
Boissy-le-Cutté	507	508	513	538	6,11 %
Étréchy	2729	2751	2766	2793	2,35 %
VDLJ *	4992	5040	5067	5132	2,80 %
SMTCV**	776	781	788	808	4,12 %
<b>Total</b>	<b>9004</b>	<b>9080</b>	<b>9134</b>	<b>9271</b>	<b>2,97 %</b>

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchements) est le suivant :

Secteur	Nombre abonnés/km de réseau au 31/12/2023	Nombre abonnés/km de réseau au 31/12/2024
Boissy-le-Cutté	56	59
Étréchy	58	59
VDLJ *	38	39
SMTCV**	23	25
<b>Total territoire</b>	<b>41</b>	<b>42</b>

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 2,49 habitants/abonné au 31/12/2024 (2,41 habitants/abonné au 31/12/2023).

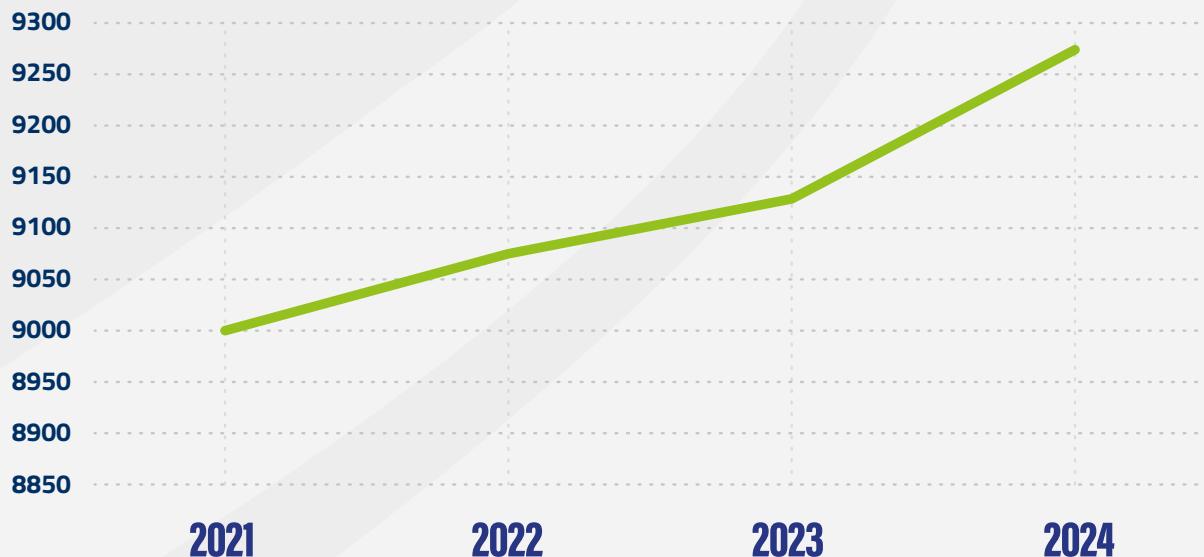
La consommation moyenne par abonné en 2024 (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est la suivante :

Secteur	Consommation moyenne annuelle par abonné
Boissy-le-Cutté	82 m <sup>3</sup> /an/abonné
Étréchy	103 m <sup>3</sup> /an/abonné
VDLJ *	102 m <sup>3</sup> /an/abonné
SMTCV**	111 m <sup>3</sup> /an/abonné
<b>Total territoire</b>	<b>102 m<sup>3</sup>/an/abonné</b>

\* Auvers-Saint-Georges, Villeneuve-sur-Auvers, Chamarande, Bouray-sur-Juine, Lardy et Janville-sur-Juine

\*\* Souzy-la-Briche, Mauchamps, Torfou, Chauffour-lès-Étréchy et Villeconin

## Nombre d'abonnés au sein du territoire de compétence



## 1.6. EAUX BRUTES

### 1.6.1. PRÉLÈVEMENT SUR LES RESSOURCES EN EAU

Le service d'eau potable préleve 169 073 m<sup>3</sup> pour l'année 2024 (527 431 m<sup>3</sup> pour l'année 2023), réparti comme suit :

Ressource	Nature de la ressource	Débits nominaux <sup>(1)</sup>	Volume prélevé durant l'exercice 2023 en m <sup>3</sup>	Volume prélevé durant l'exercice 2024 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Forage F2 – Boissy-le-Cutté	Nappe souterraine	50m <sup>3</sup> /h	67 091	74 270	10,70 %
Captage des Closeaux – Janville-sur-Juine	Nappe souterraine	140m <sup>3</sup> /h	359 800	0	-100 %
Source du Lavoir – Souzy-la-Briche	Nappe superficielle	41m <sup>3</sup> /h	100 540	94 803	-5,71 %
<b>Volume total produit</b>			<b>527 431</b>	<b>169 073</b>	<b>-67,94 %</b>

(1)Débits et durée de prélevement autorisés par l'arrêté de DUP.

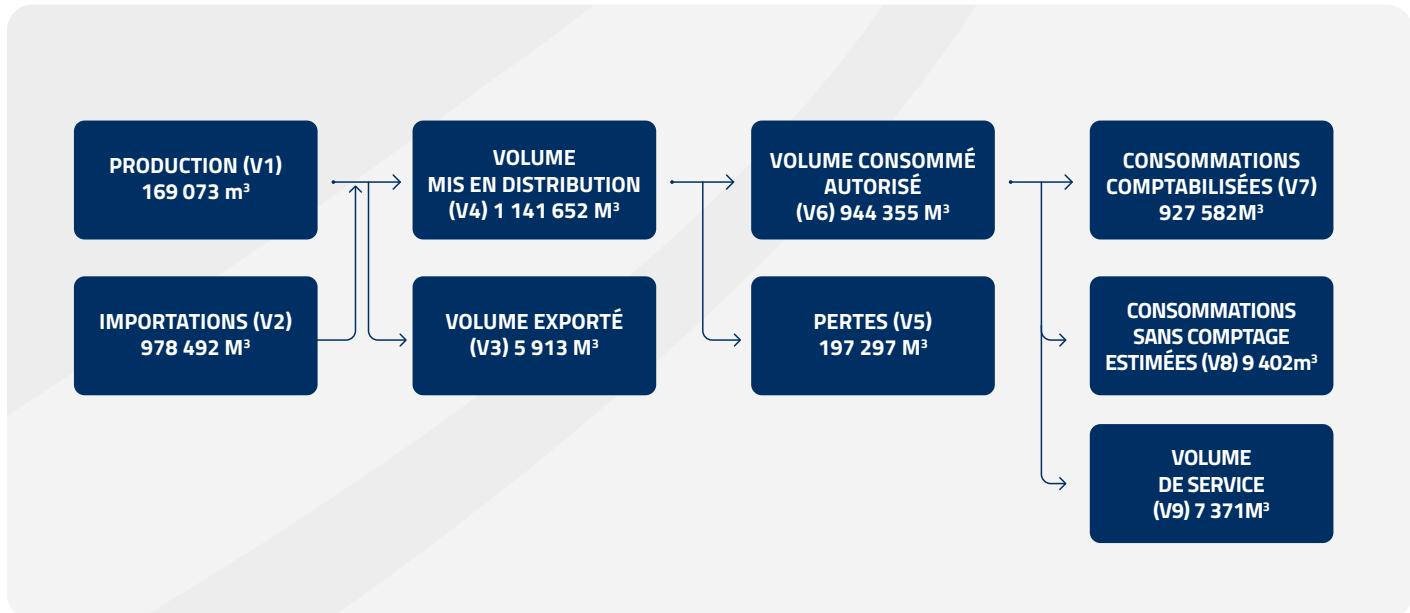
Pourcentage d'eaux souterraines dans le volume prélevé : 43,93%

### 1.6.2. ACHATS D'EAUX BRUTES

Le service n'achète aucune eau brute pour son territoire.

## 1.7. EAUX TRAITÉES

### 1.7.1. BILAN DES VOLUMES MIS EN ŒUVRE DANS LE CYCLE DE L'EAU POTABLE EN 2024



### 1.7.2. PRODUCTION

Le service a 3 stations de traitement :

Nom de la station de traitement	Type de traitement
Bâche de reprise – Souzy-la-Briche	Bâche de chloration
Bâche de repise – Boissy-le-Cutté	Bâche de chloration
Usine des closeaux – Janville-sur-Juine	Traitement BARIUM par la chaux

Le volume produit total peut différer du volume prélevé. En 2024, cette variation n'existe pas. L'usine des closeaux a été mise en arrêt et les deux autres traitements ne génèrent pas de perte.

### 1.7.3. ACHATS D'EAUX TRAITÉES

Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2023 en m³	Volume acheté durant l'exercice 2024 en m³	Variation des volumes achetés en %	Indice de protection de la ressource exercice 2024
CAESE	612 845	464 048	-24,28 %	60 %
SIARCE	99 648	514 444	416,26 %	80 %
<b>Total des eaux traitées achetées (V2)</b>	<b>712 493</b>	<b>978 492</b>	<b>37,33 %</b>	-

#### 1.7.4. VOLUMES VENDUS AU COURS DE L'EXERCICE

Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2023 en m <sup>3</sup>	Volumes vendus durant l'exercice 2024 en m <sup>3</sup>	Variation des volumes vendus en %
Abonnés domestiques	939 344	902 259	-3,95 %
Abonnés non domestiques	63 123	42 960	-31,94 %
<b>Total vendu aux abonnés (V7)</b>	<b>1 002 467</b>	<b>945 219</b>	<b>-5,71 %</b>
Autres services d'eau potable	5 883	5 913	0,51 %
<b>Total vendu à d'autres services</b>	<b>5 883</b>	<b>5 913</b>	<b>0,51 %</b>

#### 1.7.5. AUTRES VOLUMES

	Exercice 2023 en m <sup>3</sup> /an	Exercice 2024 en m <sup>3</sup> /an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	12 914	9 402	-27,20 %
Volume de service (V9)	4 595	7 371	60,41 %

#### 1.7.6. VOLUME CONSOMMÉ AUTORISÉ

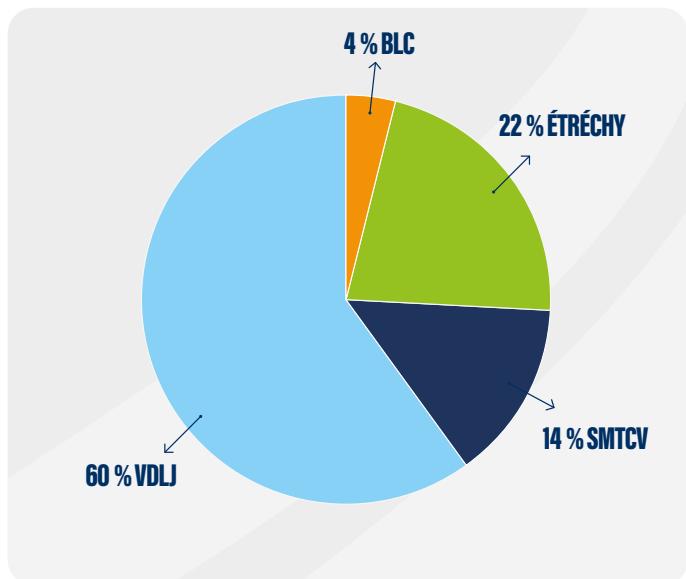
	Exercice 2023 en m <sup>3</sup> /an	Exercice 2024 en m <sup>3</sup> /an	Variation en %
Volume consommation autorisé	1 031 525	944 355	-8,45 %

## 1.8. LINÉAIRE DE RÉSEAU DE DESSERTE

Le linéaire de réseau de desserte s'entend comme la longueur des canalisations situées entre les unités de potabilisation et les points de raccordement des branchements des abonnés (branchement non compris) ou des unités de potabilisation jusqu'aux points de livraison d'eau en gros.

Le linéaire de réseau de desserte du service public d'eau potable est de 220 km au 31 décembre 2024, soit :

- 32 km sur le secteur SMTCV (Souzy-la-Briche, Mauchamps, Torfou, Chauffour-lès-Étréchy, Villeconin)
- 9,1 km sur la commune de Boissy-le-Cutté
- 47,7 km sur la commune d'Étréchy
- 132 km sur le secteur VDLJ (Auvers-Saint-Georges, Bouray-sur-Juine, Chamarande, Janville-sur-Juine, Lardy, Villeneuve-sur-Auvers)



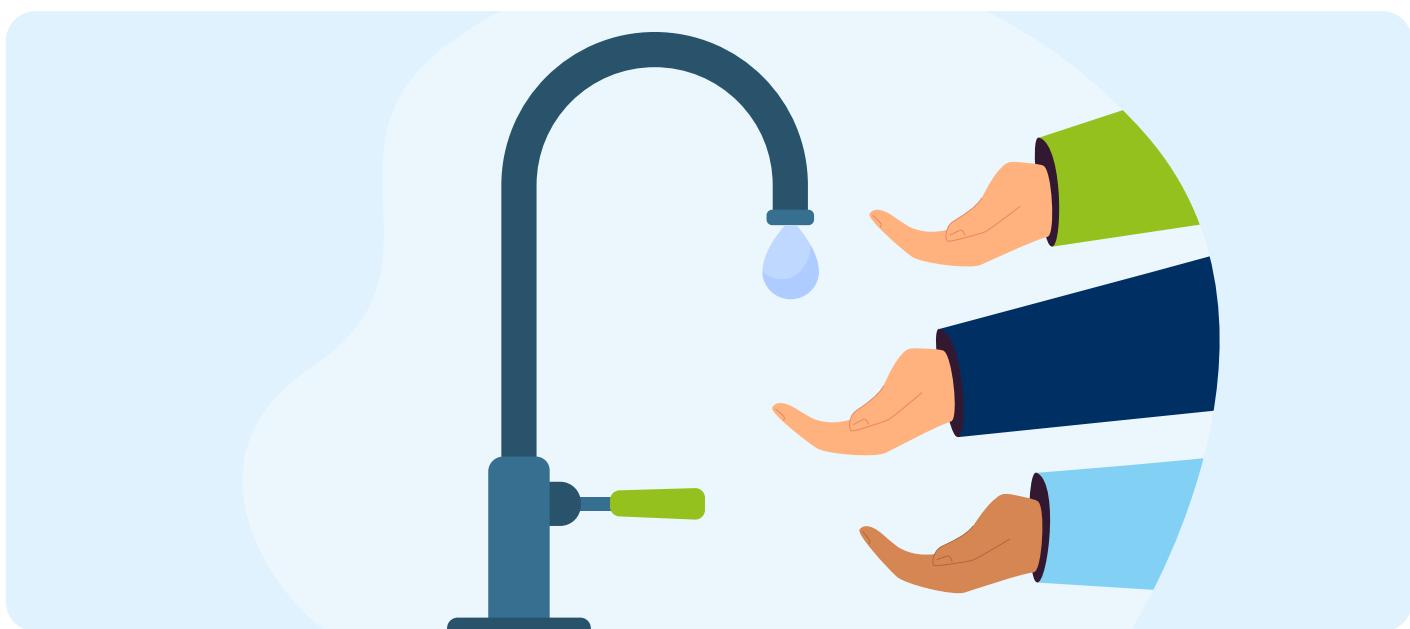
## 2. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE

### 2.1. MODALITÉS DE TARIFICATION

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement).

Les tarifs applicables au 01/01/2024 sont les suivants :

	Boissy-le-Cutté	Étréchy	SMTCV	VDLJ
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>				
Abonnement				
- Délégitaire	70€ HT	41,10€ HT	46,82€ HT	63,50€ HT
- Collectivité	20€ HT	20€ HT	20€ HT	0€ HT
Consommation au m <sup>3</sup> :				
- Délégitaire	1,2925€ HT	2,1040€ HT	1,1703€ HT	1,3007€ HT
- Collectivité	1,76€ HT	1,76€ HT	1,76€ HT	0,94€ HT
<b>TAXES ET REDEVANCES</b>				
Taux de TVA		5,5 %		
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau) au m <sup>3</sup>	0,12€ HT	0,14€ HT	0,10€ HT	0,14€ HT



## 2.2. FACTURES D'EAU TYPE

Les tarifs applicables du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120m<sup>3</sup> /an) sont :

	Boissy-le-Cutté	Étréchy	SMTCV	VDLJ
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>				
Abonnement				
- Délégataire	70 € HT	41,10 € HT	46,82 € HT	54,88 € HT
- Collectivité	20 € HT	20 € HT	20 € HT	0 € HT
Consommation au m <sup>3</sup> :				
- Délégataire	155,10 € HT	252,48 € HT	140,44 € HT	135,52 € HT
- Collectivité	211,20 € HT	211,20 € HT	211,20 € HT	112,80 € HT
<b>TAXES ET REDEVANCES</b>				
Taux de TVA			5,5 %	
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau) au m <sup>3</sup>	14,40 € HT	16,80 € HT	11,56 € HT	16,20 € HT
<b>Prix en € HT</b>	470,70 € HT	541,58 € HT	430,01 € HT	319,40 € HT
<b>Prix en € TTC</b>	496,59 € TTC	571,37 € TTC	453,66 € TTC	336,96 € TTC
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>4,14 €</b>	<b>4,76 €</b>	<b>3,78 €</b>	<b>2,81 €</b>

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence :

- Annuelle
- Semestrielle
- Trimestrielle
- Quadrimestrielle

La facture est effectuée avec une fréquence :

- Annuelle
- Semestrielle
- Trimestrielle
- Quadrimestrielle

Les volumes facturés au titre de l'année 2024 sont de 951 132 m<sup>3</sup>/an (1 008 350 m<sup>3</sup>/an 2023).

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants : aucune évolution de prix.

## 2.3. RECETTES

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2024 en €	Variation en %
Recette vente d'eau aux usagers	418 170,54€	1 283 266,54€	206,88 %
Recette de vente d'eau en gros	0€	0€	
Recette d'exploitation d'eau brute	0€	0€	
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>418 170,54€</b>	<b>1 283 266,54€</b>	
Recettes liées aux travaux	0€	0€	0 %
Contribution exceptionnelle du budget général	0€	0€	
Autres recettes	57 583,67€	69 105,07€	-
RODP	57 583,67€	66 262,62€	15,07 %
Redevance concessionnaire	0€	2 842,45€	-
<b>Total autres recettes</b>	<b>57 583,67€</b>	<b>69 105,07€</b>	<b>20,01 %</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>475 754,21€</b>	<b>1 352 371,61€</b>	<b>184,26 %</b>

### Recettes globales :

Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2024 : 1 283 266,54 € (418 170,54 € au 31/12/2023).

# 3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

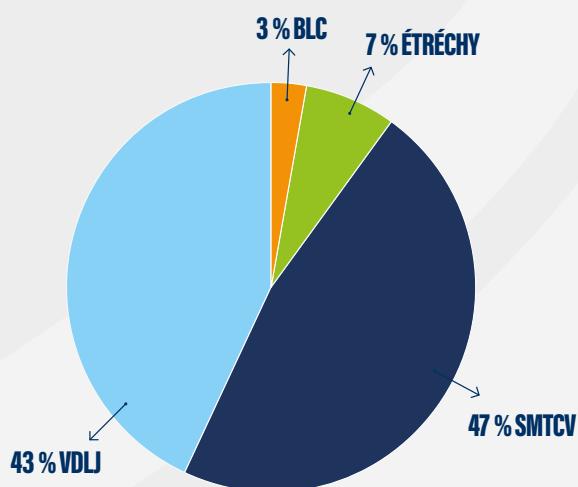
## 3.1. QUALITÉ DE L'EAU

Les valeurs suivantes sont fournies au service par :

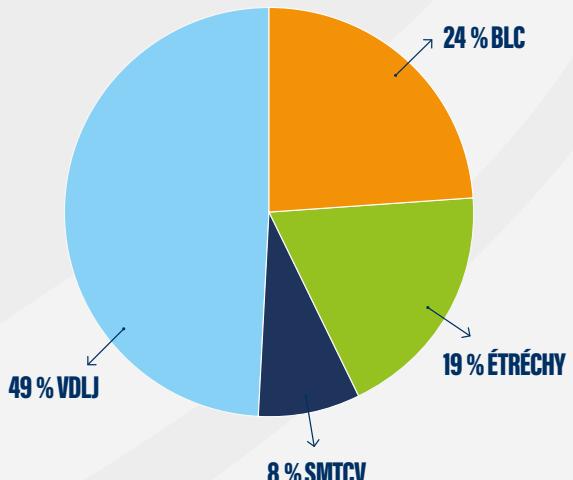
- L'Agence Régionale de la Santé (ARS) pour les contrôles sanitaires définis par le Code de la Santé publique
- Le délégataire pour les contrôles de surveillance

Analyse	Contrôle sanitaire (ARS)		Surveillance du délégataire		Total prélèvement en 2024	
	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes
Microbiologie	44	44	56	56	100	100
Physico-chimie	26	26	11	11	37	37

Nombre de prélèvements microbiologiques en 2024 (ARS + délégataire)



Nombre de prélèvements physico-chimiques  
Nombre de prélèvements total en 2024 (ARS + délégataire)



Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5 000 habitants ou produit plus de 1000m<sup>3</sup>/jour.

Analyses	Taux de conformité sur l'exercice 2024
Microbiologie	100 %
Paramètres physico-chimiques	100 %

## 3.2. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013).

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble des plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

<b>PARTIE A : PLAN DES RÉSEAUX (15 POINTS)</b>					
	<b>Nombre de points</b>	<b>Boissy-le-Cutté</b>	<b>Étréchy</b>	<b>SMTCV</b>	<b>VDLJ</b>
VP236 – Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	Oui : 10 points Non : 0 point	10	10	10	10
VP2037 – Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 5 points Non : 0 point	5	5	5	5
<b>Sous-total – partie A</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>15</b>

**PARTIE B : INVENTAIRE DES RÉSEAUX**  
**(30 POINTS QUI NE SONT DÉCOMPTÉS QUE SI LA TOTALITÉ DES POINTS A ÉTÉ OBTENUE POUR LA PARTIE A)**

	<b>Nombre de points</b>	<b>Boissy-le-Cutté</b>	<b>Étréchy</b>	<b>SMTCV</b>	<b>VDLJ</b>
VP238 – Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	10	10	oui	oui
VP240 – Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		5	5	15	15
VP239 – Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	%	99,93 %	98,81 %	99,46 %	100 %
VP241 – Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	12	12	15	15
VP241 – Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	%	74,07 %	75,2 %	-	-
<b>Sous-total – partie B</b>	<b>30</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>30</b>	<b>30</b>

(1) L'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5.

(2) L'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5.

**PARTIE C : AUTRES ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RÉSEAUX**  
**(75 POINTS QUI NE SONT PAS DÉCOMPTÉS QUE SI 40 POINTS AU MOINS ONT ÉTÉ OBTENUS EN PARTIE A ET B)**

	<b>Nombre de points</b>	<b>Boissy-le-Cutté</b>	<b>Étréchy</b>	<b>SMTCV</b>	<b>VDLJ</b>
VP242 – Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI, etc.) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	Oui : 10 points Non : 0 point	10	10	10	10
VP243 – Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockages et de distribution (en absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 10 points Non : 0 point	10	10	10	10
VP244 – Localisation des branchements sur le plan des réseaux	Oui : 10 points Non : 0 point	10	10	10	0
VP245 – Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	Oui : 10 points Non : 0 point	10	10	10	10
VP246 – Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	Oui : 10 points Non : 0 point	10	10	10	0
VP247 – Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	Oui : 10 points Non : 0 point	10	10	10	10
VP248 – Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	Oui : 10 points Non : 0 point	0	0	0	0
VP249 – Existence et mise en œuvre d'une modernisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	Oui : 5 points Non : 0 point	0	0	5	0
<b>Sous-total – partie C</b>	<b>75</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>65</b>	<b>40</b>
<b>Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable</b>	<b>120</b>	<b>102</b>	<b>102</b>	<b>110</b>	<b>85</b>

### 3.3. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RÉSEAU

#### 3.3.1. RENDEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi :

$$\text{Rendement du réseau} = \frac{\text{Volume consommé autorisé} + \text{Volume exporté}}{\text{Volume produit} + \text{Volume importé}} * 100$$

À titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur le volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{Part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{\text{Volume comptabilisé}}{\text{Volume mis en distribution}}$$

	Boissy-le-Cutté		Étréchy		SMTCV		VDLJ	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Rendement du réseau	73,81 %	64,4 %	92,34 %	88,8 %	78,8 %	70,32 %	90,2 %	84,7 %
Indice linéaire des volumes non comptés (m <sup>3</sup> /jour/km)	5,76	8,38	1,79	2,28	2,71	3,74	1,78	2,66
Indice linéaire de perte en réseau (m <sup>3</sup> /jour/km)	5,28	7,96	1,52	1,99	2,46	3,57	1,56	2,45
Rendement primaire	0,71 %	0,62 %	0,91 %	0,87 %	0,76 %	0,68 %	0,88 %	0,83 %

#### 3.3.2. INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTÉS

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{Indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{\text{Volume mis en distribution} - \text{Volume comptabilisé}}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

	Boissy-le-Cutté		Étréchy		SMTCV		VDLJ	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Indice linéaire des volumes non comptés (m <sup>3</sup> /jour/km)	5,76	8,38	1,79	2,28	2,71	3,74	1,78	2,66

### 3.3.3. INDICE LINÉAIRE DE PERTES EN RÉSEAU

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{Indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{\text{Volume mis en distribution} - \text{Volume consommé autorisé}}{365^* \text{ linéaire du réseau de desserte en km}}$$

	Boissy-le-Cutté		Étréchy		SMTCV		VDLJ	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Indice linéaire de perte en réseau (m <sup>3</sup> /jour/km)	5,28	7,96	1,52	1,99	2,46	3,57	1,56	2,45

### 3.3.4. TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le déléataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées, ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles, effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

	2020	2021	2022	2023	2024
Linéaire renouvelé en km	0	530	0	500	0

Au cours des 5 dernières années, 1 030 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{Taux de renouvellement des réseaux} = \frac{L_1 + L_2 + L_3 + L_4 + L_5}{5^* \text{ linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2024, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,9%.

## 3.4. INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0 % Aucune action de protection
- 20 % Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50 % Dossier déposé en préfecture
- 60 % Arrêté préfectoral
- 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

Pour l'année 2022, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est :

- 60 % pour le secteur de Boissy-le-Cutté
- 60 % pour le secteur SMTCV
- 76 % pour le secteur VDLJ

# 4. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

## 4.1. BRANCHEMENTS EN PLOMB

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. À partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10µg/l. cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2023	Exercice 2024
Nombre total des branchements	8 799	8 813
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	2	1
Nombre de branchements en plomb restants	107	106
% de branchements en plomb modifiés ou supprimés / nombre total de branchements	0,02 %	0,01 %
% de branchements en plomb restants / nombre total de branchements	1,22 %	1,20 %

## 4.2. MONTANTS FINANCIERS

	Exercice 2023	Exercice 2024
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	46 195,30 €	245 268,04 €
Montants des subventions en €	0 €	3 688 €
Montants des contributions du budget général en €	0 €	0 €

L'année 2024 a été marquée par la mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) provisoire, ainsi que par la définition des zones à renouvellement, en attendant les résultats du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP).

## 4.3. ÉTAT DE LA DETTE DU SERVICE

L'état de la dette au 31 décembre 2024 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2023	Exercice 2024
En cours de la dette au 31 décembre N	180 653,35 €	442 487,14 €
Montant remboursé durant l'exercice en €	En capital	27 958,23 €
	En intérêts	5 997,06 €
		5 169 €

## 4.4. AMORTISSEMENTS

Pour l'année 2024, la dotation aux amortissements a été de 67 421€ (52 446 € en 2023).

## 4.5. PRÉSENTATION DES PROJETS À L'ÉTUDE EN VUE D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE

Projets à l'étude	Montants du projet en € HT	Montant engagé du projet en 2024 en € HT	Montant engagé du projet en 2025 en € HT
Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable	627 501 €	249 165 €	403 931,76 €
Plan de Gestion et de la Sécurité Sanitaire de l'Eau	56 550 €		
Aire d'Alimentation de Captage	79 250 €	0 €	35 250 €
Déclaration d'Utilité Publique	62 488 €	0 €	31 800 €

## 4.6. PRÉSENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Le Programme pluriannuel d'investissement (PPI) n'est pas encore finalisé, car l'étude est en cours de préparation. En attendant la mise en place du PPI définitif, la collectivité a décidé de procéder à la réalisation de travaux prioritaires, identifiés en collaboration avec les délégataires.

Programme provisoire de travaux	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en € HT
Renouvellement du réseau rue des Belles Filles à Étréchy	2024 - 2025	128 680,16 €
Renouvellement du réseau à Grande Rue et Rue de la Libération à Boissy-le-Cutté	2024 - 2025	930 483,30 €
Renouvellement du réseau aux Bois des Roches à Souzy-la-Briche	2024 - 2025	56 460,81 €
Réhabilitation du réservoir de Villeneuve-sur-Auvers	2025 -2026	516 667 €
Renouvellement du réseau rue de Lardy à Bouray-sur-Juine	2025 - 2027	1 503 687 €
Renouvellement du réseau rue de l'Orme à Villeneuve-sur-Auvers	2026 - 2027	523 587 €
Renouvellement du réseau Grande Rue à Étréchy	2027 - 2028	370 687 €
Renouvellement du réseau Avenue de Cocatrix à Étréchy	2028 - 2029	590 687 €

# 5. ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

## 5.1. ABANDONS DE CRÉANCE OU VERSEMENTS À UN FONDS DE SOLIDARITÉ

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrant en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'Action sociale et des Familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté ;
- les abondants de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité.

L'année 2024, le service a reçu 8 demandes d'abandon de créance. Au total, 259,18 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité.

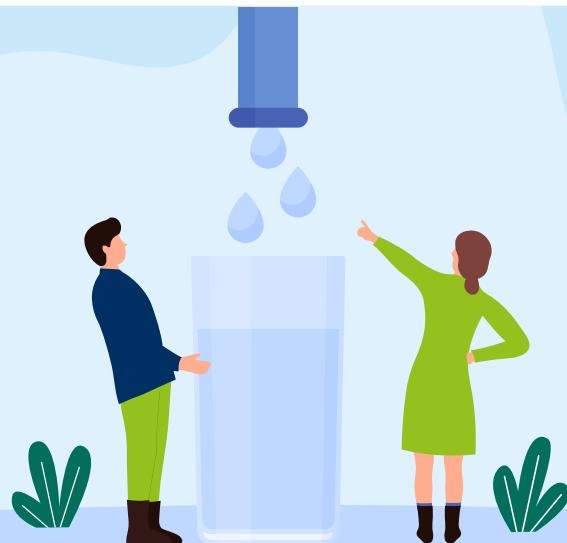
## 5.2. OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L.1115-1-1 du Code général des Collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
Néant	0€

## 6. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS

	Boissy-le-Cutté	Étréchy	SMTCV	VDLJ
<b>INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES</b>				
Estimation du nombre d'habitants desservis	23 133			
Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (€/m <sup>3</sup> )	4,01€	4,37€	3,49€	2,67€
<b>INDICATEUR DE PERFORMANCE</b>				
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisé au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %			
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisé au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %			
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	102	102	110	85
Rendement du réseau de distribution	64,4 %	88,8 %	70,32 %	84,7 %
Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/jour]	8,38	2,28	3,74	2,66
Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/jour]	7,96	1,99	3,57	2,45
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,9 %			
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	60 %	-	60 %	76 %
Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m <sup>3</sup> ]	250,18€ HT			



## ADRESSE

Communauté de communes Entre Juine et Renarde  
2, rue des Hêtres Pourpres  
91580 Étréchy



RESTEZ INFORMÉS  
EN VOUS INSCRIVANT  
À NOTRE NEWSLETTER

## HORAIRES

Lundi : 14h - 17h  
Mardi au jeudi : 9h - 12h et 14h - 17h

## CONTACTS

Téléphone : 01 83 63 70 90  
Mail : st@ccejr.org

TOUS  
ENTRAINSATION!  
INFO EAU

CE DOCUMENT EST IMPRIMÉ SUR DU PAPIER RECYCLÉ